



Direction Sport Enfance Jeunesse

TARIFS SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Année scolaire 2025-2026



Modalités de calculs du quotient familial :

La commune se réfère aux quotients familiaux établis par la CAF. Si la personne ne possède pas de quotient familial, nos services, à l'aide de la calculatrice CAF établiront le QF moyennant la fourniture des pièces justificatives. Si la personne refuse de communiquer ses éléments, elle se verra appliquer le tarif de la tranche la plus élevée soit T9.

Le service met à jour les quotients familiaux une fois dans le courant de l'année. Toutefois, les familles peuvent signaler un changement en cours d'année.

Les personnes et usagers qui, bien que non domiciliés sur la Commune, sont contribuables à Lempdes au regard de la taxe sur le foncier bâti, se verront appliquer le tarif des Lempdais. La tarification est en euro et à l'unité. La facturation est mensuelle. Les parents d'enfants scolarisés en classe ULIS bénéficient également du tarif lempdais.

Conformément aux délibérations prises lors du conseil municipal du 11 avril 2025 :

1.1 Tarifs Lempdais – Service périscolaire et extrascolaire

Tarifs 2025-2026 LEMPDAIS									
TRANCHES	ACCUEIL DE LOISIRS 3 – 11 ANS				ACCUEIL MATIN (7H30- 8H20) Prix par accueil	ACCUEIL SOIR (16h30- 18h) Prix par accueil	PROLONGATION ACCUEIL SOIR (18h-18h30) Prix par accueil	AIDES AUX DEVOIRS (16H30-18H) Prix par assistance	RESTAURATION SCOLAIRE Prix unitaire par repas
	½ journée	Journée	Repas	Accueil retour USEP (16h30- 18h30)					
T1 inf ou égal à 500 €	2,75€	4,23€	1,00€	0,56€	0,56€	0,56€	0,05€	0,71€	1,00€
T2 de 501 € à 700 €	3,72€	5,61€	2,65€	0,77€	0,71€	0,77€	0,07€	0,87€	2,65€
T3 de 701 € à 950 €	5,25€	8,06€	3,83€	1,02€	1,02€	1,02€	0,09€	1,17€	3,83€
T4 de 951 € à 1200 €	6,53€	10€	4,79€	1,38€	1,33€	1,33€	0,12€	1,48€	4,79€
T5 de 1201 € à 1500 €	7,04€	10,81€	5,10€	1,48€	1,33€	1,48€	0,14€	1,58€	5,10€
T6 de 1501 € à 1800 €	7,60€	11,53€	5,46€	1,53€	1,48€	1,53€	0,14€	1,68€	5,46€
T7 de 1801 à 2100 €	8,52€	13,11€	5,97€	1,73€	1,68€	1,73€	0,16€	1,89€	5,97€
T8 de 2101 € à 2400 €	8,87€	13,57€	6,22€	1,89€	1,79€	1,89€	0,16€	1,99€	6,22€
T9 > ou égal à 2 401 €	9,18€	14,08€	6,63€	2,09€	1,84€	2,09€	0,17€	2,14€	6,63€

1.2 Tarifs Extérieurs – Service périscolaire et extrascolaire

Tarifs 2024– 2025 EXTÉRIEURS									
TRANCHES	ACCUEIL DE LOISIRS 3 – 11 ANS				ACCUEIL MATIN (7H30- 8H20) Prix par accueil	ACCUEIL SOIR (16h30- 18h) Prix par accueil	PROLONGATION ACCUEIL SOIR (18h-18h30) Prix par assistance	AIDES AUX DEVOIRS (16H30-18H) Prix par assistance	RESTAURATION SCOLAIRE Prix unitaire par repas
	½ journée	Journée	Repas	Accueil retour USEP (16h30- 18h30)					
T1 inf ou égal à 500 €	4,49€	5,61€	1,00€	0,71€	0,71€	0,71€	0,07€	0,87€	1,00€
T2 de 501 € à 700 €	5,05€	5,71€	3,42€	0,97€	0,92€	0,97€	0,09€	1,17€	3,42€
T3 de 701 € à 950 €	8,42€	12,80€	5€	1,38€	1,33€	1,38€	0,12€	1,63€	5€
T4 de 951 € à 1200 €	10,56€	16,01€	6,17€	1,73€	1,68€	1,73€	0,15€	1,99€	6,17€
T5 de 1201 € à 1500 €	11,27€	17,34€	6,63€	1,84€	1,79€	1,84€	0,16€	2,09€	6,63€
T6 de 1501 € à 1800 €	12,24€	18,51€	7,24€	1,99€	1,94€	1,99€	0,18€	2,24€	7,24€
T7 de 1801 à 2100 €	13,77€	20,91€	9,23€	2,24€	2,14€	2,24€	0,20€	2,50€	9,23€
T8 de 2101 € à 2400 €	14,38€	21,78€	9,64€	2,35€	2,24€	2,35€	0,22€	2,60€	9,64€
T9 > ou égal à 2 401 €	14,89€	22,59€	10€	2,40€	2,30€	2,40€	0,27€	2,70€	10€

Les enfants souffrant d'allergies peuvent être accueillis au restaurant scolaire avec le **Protocole d'Accueil Individualisé (P. A. I)** du panier repas fourni par les parents (réduction de 50 % du prix).

1.3 Tarifs semaine ALSH petites vacances (avec repas)

TRANCHES	FORFAIT SEMAINE ALSH PETITES VACANCES (avec repas)	
	Lempdais	Extérieurs
T1 inf ou égal à 500 €	25,19€	31,88€
T2 de 501 € à 700 €	39,37€	43,76€
T3 de 701 € à 950 €	56,87€	85,12€
T4 de 951 € à 1200 €	70,38€	105,93€
T5 de 1201 € à 1500 €	76,04€	114,50€
T6 de 1501 € à 1800 €	81,14€	122,96€
T7 de 1801€ à 2100 €	91,90€	143,97€
T8 de 2101 € à 2400 €	95,37€	150,71€
T9 > ou égal à 2 401 €	99,35€	157,74€

TRANCHES	FORFAIT SEMAINE ALSH PETITES VACANCES (sans repas) *	
	Lempdais	Extérieurs
T1 inf ou égal à 500 €	22.75€	29.42€
T2 de 501 € à 700 €	32.97€	35.50€
T3 de 701 € à 950 €	47.62€	73.02€
T4 de 951 € à 1200 €	58.82€	90.99€
T5 de 1201 € à 1500 €	63.72€	98.44€
T6 de 1501 € à 1800 €	67.96€	105.44€
T7 de 1801€ à 2100 €	77.42€	121.66€
T8 de 2101 € à 2400 €	80.26€	127.36€
T9 > ou égal à 2 401 €	83.29€	133.41€

*Uniquement pour les enfants qui bénéficient d'un PAI alimentaire (les familles fournissent le repas).

Toute réservation « hors délai » entrainera une majoration de tarif de 50 % (exceptée conditions prévues dans le règlement intérieur).

Toute réservation est due (exceptée conditions prévues dans le règlement intérieur).

Les familles qui déménagent de Lempdes en cours d'année scolaire ou qui emménagent dans l'année se verront appliquer les tarifs réservés aux lempdais jusqu'au terme de l'année scolaire.

En cas de retards répétés et ou non justifiés des parents à 18h30 pour récupérer leur enfant, un montant de 10€ supplémentaire sera appliqué.

Le montant des sommes dues sera adressé aux familles par la trésorerie de Clermont Métropole et amandes, 3 place Charles De Gaulle à Chamalières.

Le règlement des factures devra être réalisé soit :

- par courrier (Trésorerie de Clermont Métropole, 3 place Charles De Gaulle, 63400 Chamalières
- par paiement en ligne par carte bancaire payfip.gouv.fr
- par prélèvement automatique (compléter le formulaire SEPA)

Le Paiement CESU est uniquement possible pour les accueils périscolaires matin / soir.

1.4 Tarifs Lempdais : ALSH été

TARIFS 2025-2026 - LEMPDAIS				
TRANCHES	JOURNEE AVEC REPAS	JOURNEE SANS REPAS*	SEMAINE AVEC REPAS	SEMAINE SANS REPAS*
T1 : < ou égal à 500€	5,30€	4,79€	25,30€	22,59€
T2 : de 501€ à 700€	8,31€	6,99€	39,32€	33,05€
T3 : de 701€ à 950€	11,99€	10,05€	56,87€	47,53€
T4 : de 951€ à 1 200€	14,84€	12,39€	70,43€	58,91€
T5 : de 1 201€ à 1 500€	16,01€	13,41€	76,04€	63,65€
T6 : de 1 501€ à 1 800€	17,14€	14,28€	81,19€	67,88€
T7 : de 1 801€ à 2 100€	19,33€	16,22€	91,85€	76,96€
T8 : de 2101€ à 2 400€	20,20€	16,93€	95,78€	80,22€
T9 : > ou égal à 2 401€	20,86€	17,49€	99,14€	83,03€

*Uniquement pour les enfants qui bénéficient d'un PAI alimentaire ou en cas d'impossibilité de la collectivité à fournir un repas

1.5 Tarifs Extérieurs : ALSH été

TARIFS 2024-2025 - EXTERIEURS				
TRANCHES	JOURNEE AVEC REPAS	JOURNEE SANS REPAS*	SEMAINE AVEC REPAS	SEMAINE SANS REPAS*
T1 : < ou égal à 500€	6,73€	6,17€	31,93€	29,27€
T2 : de 501€ à 700€	9,18€	7,45€	43,81€	35,45€
T3 : de 701€ à 950€	17,95€	15,40€	85,17€	73,03€
T4 : de 951€ à 1 200€	22,34€	19,18€	105,98€	91,04€
T5 : de 1 201€ à 1 500€	24,07€	20,71€	114,44€	98,33€
T6 : de 1 501€ à 1 800€	25,91€	22,24€	123,01€	105,47€
T7 : de 1 801€ à 2 100€	29,22€	25,09€	138,77€	119,09€
T8 : de 2101€ à 2 400€	30,35€	26,01€	143,92€	123,47€
T9 : > ou égal à 2 401€	31,47€	26,98€	149,43€	128,21€

*Uniquement pour les enfants qui bénéficient d'un PAI alimentaire ou en cas d'impossibilité de la collectivité à fournir un repas

2.1 Tarifs Accueil de loisirs 12-17 ans

TARIF ACCUEIL DE LOISIRS 12-17 ANS ANIM'A JEUNES ANIM'ADOS											
LEMPDAIS										EXTERIEUR	
	T1 inf ou égal à 500 €	T2 de 501 € à 700 €	T3 de 701 € à 950 €	T4 de 951 € à 1200 €	T5 de 1201 € à 1500 €	T6 de 1501 € à 1800 €	T7 de 1801€ à 2100 €	T8 de 2101 € à 2400 €	T9 > ou égal à 2 401 €	T1 extérieur Inf ou égal à 2100 €	T2 extérieur sup ou égal à 2101 €
Demi-journée	4,08€	5,10€	6,12€	7,14€	8,16€	10,20€	12,24€	14,28€	16,32€	16,32€	18,36€
Veillée	3,06€	4,08€	5,10€	6,12€	7,14€	9,18€	11,22€	13,26€	15,30€	15,30€	17,34€
Journée	7,14€	9,18€	11,22€	13,26€	15,30€	19,38€	23,46€	27,54€	31,62€	31,62€	33,66€
Semaine	26,52€	34,68€	40,80€	48,96€	56,10€	70,38€	84,66€	99,96€	115,26€	115,26€	126,48€

Toute réservation est due (exceptée conditions prévues dans le règlement intérieur).

Les familles qui déménagent de Lempdes en cours d'année scolaire ou qui emménagent dans l'année se verront appliquer les tarifs réservés aux lempdais jusqu'au terme de l'année scolaire.

Le montant des sommes dues sera adressé aux familles par la trésorerie de Clermont Métropole et amandes, 3 place Charles De Gaulle à Chamalières.

Le règlement des factures devra être réalisé soit :

- par courrier (Trésorerie de Clermont Métropole, 3 place Charles De Gaulle, 63400 Chamalières
- par paiement en ligne par carte bancaire payfip.gouv.fr
- par prélèvement automatique (compléter le formulaire SEPA)